

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 16

Objet :
Commission d'appel
d'offres

Date de convocation :

25 juin 2020

Date d'affichage :

25 juin 2020

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

18

Nombre de votants :

20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE
(TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt
Le 2 juillet à 19 h 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Flavie TAVERA, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX

Pouvoirs :

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Jean-Pierre ANGLAS
Mme Marie-Laurence PUJOL a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L1414-2 et L1411-5 du code général des collectivités territoriales.

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Au vu de ces éléments, les membres du Conseil Municipal ont été invités à présenter des listes, la liste suivante a été présentée :

Liste : Franck SEGONNE

Titulaires	Suppléants
Franck SEGONNE	Alain MALMON
Anne ARRESTIER	Alain BELLICCHI
Marie-Laurence PUJOL	Gérard ROCHE

Il a été procédé à l'élection, à bulletin secret :

Résultat du scrutin :

Nombre de votants	20
bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	20
Liste SEGONNE	20 voix

Ont été élus :

Titulaires	Suppléants
Franck SEGONNE	Alain MALMON
Anne ARRESTIER	Alain BELLICCHI
Marie-Laurence PUJOL	Gérard ROCHE

- A D O P T E E -



Le Maire,

T. DELBREIL